

Dans les cantons romands

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **61 (1973)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



NEUCHÂTEL

UN PIÈTRE SCORE

Les lendemains des victoires ne chantent pas toujours. Ainsi en est-il du suffrage féminin. Acquis sur le plan fédéral, dans la plupart des cantons, on découvre pourtant que c'est maintenant que les difficultés commencent.

Ainsi à Neuchâtel : 36 candidates se présentaient pour occuper un siège au Grand-Conseil, 36 sur 115 députés, la proportion était donc modeste. Eh bien, en définitive, ce ne seront que sept femmes qui représenteront la population neuchâteloise. 1/16e du Grand-Conseil...

Pourquoi ce si piètre score ? Aux dernières élections, elles étaient neuf. Cela ne semblait tout de même pas excessif !

Comme le dit l'une des élues, Anne-Lise Grobety, dans le journal « La Suisse » du 30 avril : « On pourrait

faire mille commentaires sérieux, mille analyses. Mais la conclusion serait de toute façon que c'est injuste. Bêtement injuste ».

Plusieurs faits marquants : la non-réélection de la radicale Tilo Frey, pourtant conseillère nationale, notamment, et surtout la très faible participation des femmes au scrutin : les deux-tiers d'entre elles n'ont pas voté. Serait-ce une explication ? Mais alors les femmes ne pourraient-elles être élues que par des femmes ?

Et si les femmes ne votent pas, si les femmes ne sont pas élues, qu'est-ce qui a changé par rapport au début du siècle ? Et comment faire pour que quelque chose change. Voilà une question angoissante pour tous ceux et toutes celles qui luttent pour l'épanouissement de la femme.



De gauche à droite et de haut en bas : Emmie Abplanalp (soc.), Denise Wys-Baudrit (rad.), Heidi Deney (soc.), Lucette Favre (soc.), Danine Robert-Challandes (lib.), Anne-Lise Grobety (soc.) et Marcelle Corswant (POP)

GENÈVE

LES FEMMES SONT-ELLES CONCERNÉES PAR LA POLITIQUE ?

C'est ce qu'un débat public tentera d'établir le mercredi 23 mai, à 20 h. 30, à la Salle des Fêtes de Carouge (rue Ancienne - tram 12 : arrêt Auberge communale).

Ce débat est organisé par les groupes féminins démocrate-chrétien, libéral et radical. Il sera présidé par M. Roger Girod, professeur de sociologie à l'Université, et précédé de trois brefs exposés : la discussion sera animée par plusieurs personnalités politiques, notamment Mme Lise Girardin, maire de la Ville de Genève, députée radicale et conseiller aux Etats ; MM. Gilbert Coutau, député libéral ; Guy Fontanet, conseiller national et député démocrate-chrétien ; Jules Mabut, député du parti démocrate-chrétien ; Jacques Vernet, député libéral et Raymond Zanone, conseiller administratif, radical, de Carouge.

Venez donner votre opinion.

L'élue genevoise de l'Alliance :

Hélène Chervet

Si elle habite maintenant Genève, et depuis de nombreuses années, Mme Hélène Chervet-Odermatt n'en connaît pas moins bien d'autres lieux. Née à Moscou il y a 56 ans, elle a suivi son père à Lausanne, où il fut secrétaire de la Société antialcoolique suisse. Elle fit ses études à Lausanne, y passa sa maturité, fit une demi-licence en droit puis se destina, finalement, à la chimie. Elle en obtint le diplôme en 1940. Elle passa ensuite huit ans en Suisse allemande.

Son mari était également chimiste. Ils eurent trois enfants et une maison toujours pleine de jeunes dont elle aime particulièrement s'occuper. Ses enfants mariés, son mari décédé, elle s'intéressa « sur le tard » comme elle dit, aux autres et plus particulièrement au féminisme. Libre de son temps — « je n'ai plus besoin de beaux habits », dit-elle — elle veut mettre son énergie à quelque chose d'intelligent. Consacrer son temps et son expérience aux autres.

— J'estime le travail bénévole nécessaire. Les bénévoles mettent leur cœur dans ce qu'ils font et beaucoup d'humanité, plus que bien des fonctionnaires, même très qualifiés.

— Pourquoi les associations féminines ?

— Je suis entrée au Lycéum-Club. De là, on m'a bombardée au comité du Centre de liaison genevois. Je me suis intéressée au féminisme. C'est très bien pour une femme active et qui a envie d'exercer ses facultés intellectuelles.

— Que voulez-vous faire ?

— Je ne sais pas encore à quoi je vais être employée. Mais ce que je veux, c'est rendre les femmes intelligentes conscientes de ce qui se passe. Les mettre au courant de ce que peut être le mouvement féministe. Il ne s'agit pas — comme on peut le croire en entendant ce mot — de réclamations un peu stupides. Mais il s'agit d'un travail à faire.

Et Mme Chervet, pour sa part, est prête à le faire.



VAUD

L'élue vaudoise de l'Alliance :

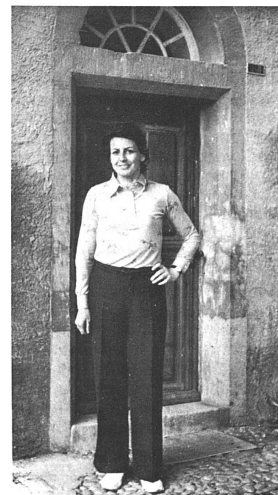
Mireille Wahlen-Jaton

Mireille Wahlen-Jaton vient d'être élue, lors de l'assemblée des déléguées de l'Alliance suisse de sociétés féminines les 4 et 5 mai à Zoug, à la place que laissait vacante au comité le départ statutaire de Mlle Rolande Gaillard. Cette élection nous fait très plaisir et doit réjouir toutes les Vaudoises, nous allons vous dire pourquoi.

D'abord Mireille Wahlen est jeune, tout en ayant l'âge de raison. Née en 1935, elle allie une ouverture d'esprit au monde moderne à une expérience de mère de famille, puisqu'elle a trois enfants dont l'aîné a 17 ans. Ensuite c'est une femme de la terre, sur laquelle elle a les deux pieds bien plantés, ce qui ne l'empêche nullement de s'intéresser à toutes sortes de domaines aussi divers que les problèmes du monde agricole, l'éducation, le rôle de la femme, la vie culturelle.

Nous sommes allés la voir dans la belle ferme de « La Pique » à Gland, où elle vit entourée de son mari, de ses enfants, de deux chiens, sept chevaux, sans parler du bétail et de l'élevage-modèle de lapins de l'un de ses fils ! Un ménage de dix personnes en temps normal, s'enfilant jusqu'à vingt-cinq à l'époque des vendanges, la co-gestion de l'exploitation agricole-viticole, car à la campagne une femme est obligatoirement le compagnon solidaire de son mari, l'éducation des enfants, la cadette n'a que sept ans, l'enseignement d'une apprentie rurale et la présidence du groupe de paysannes de Nyon et environs occupent pleinement, on l'imagine facilement, Mireille Wahlen.

Son excellente formation, au domaine paternel d'abord, à Chapelle-sur-Moudon, à l'école de Marcellin ensuite, perfectionnée par la maîtrise fédérale acquise après des cours d'alimentation, d'économie domestique, de travaux de maison, un cours rapide de secrétariat lui permettent une efficacité et un rendement maximums. Aussi s'ingénie-t-elle à organiser pour les quelque cent paysannes de son groupe des cours, des conférences, des sor-



ties. Enfin, elle-même bonne écuyère, elle accompagne presque chaque dimanche son mari et ses deux fils, tous trois cavaliers de concours, qui ramènent régulièrement des prix, que ce soit en saut, courses plates ou trot attelé !

Pourtant il restait encore dans l'esprit et les disponibilités de Mireille Wahlen une place pour un travail au sein de l'Alliance qu'elle aimerait axer naturellement plus particulièrement sur les questions touchant à l'économie. C'est maintenant chose faite et il convient à la fois de féliciter Mireille Wahlen-Jaton de cette élection et le remercier de bien vouloir représenter les femmes vaudoises au sein du comité, malgré l'effort supplémentaire et les déplacements qu'exige ce nouveau poste.

A.-F. H.

Service national féminin ?

A l'initiative de la Fédération neuchâteloise des femmes protestantes, des Unions chrétiennes féminines et de la branche romande de l'Union civique des femmes catholiques, environ 70 personnes se sont retrouvées au Louverain, le 7 avril, pour réfléchir au problème du service national féminin.

Beaucoup des participants n'étant membre d'aucune organisation, l'opinion du groupe de Louverain n'est donc pas à considérer comme émanant des trois associations précitées. Elle n'en est peut-être que plus significative de la mentalité de la population suisse sur cette question.

Voici quelques conclusions des discussions parfois passionnées qui eurent lieu :

● L'armée est fortement critiquée ; les groupes se demandent si l'on ne pourrait pas remettre en question la défense nationale dans une conception plus pacifique. Par exemple, travail pour la paix dans la mixité, éducation à la non-violence, formation scolaire plus active et plus responsable.

trôle les fonds affectés à ce besoin et qui se chargent de l'exécution des décisions.

● Plus les gens sont responsables, moins ils ont besoin de structures. Pour que chacun se sente concerné personnellement, il faut favoriser des formes spontanées d'actions et non pas créer des oreillers de paresse. On souhaite donc une évolution vers l'engagement personnel de chacun.

ROLES TRADITIONNELS

● La conception « bouche-trou » social des différents projets de service féminin est inacceptable ; d'une part elle reproduit les rôles féminins traditionnels, d'autre part elle ne résout pas les problèmes à leur base. La méthode d'action décidée au sommet est incompatible avec le sens des responsabilités qu'on aimerait développer.

● C'est à nous de réagir si un projet de loi fédérale est mis en discussion.

● D'accord pour transmettre une idée de service et de solidarité, mais pas pour l'institutionnaliser. C'est une chance et un devoir de construire quelque chose pour la paix ; il y faut de l'imagination et apprendre à assumer des responsabilités.

● Quand naît un besoin, ce doit être les gens concernés qui se groupent pour y répondre, qui gèrent et con-

VOTES

Lors d'une réunion plénière, des votes ont été souhaités. Ceux-ci n'engagent que les personnes présentes à titre personnel.

Les voici brièvement résumés :

Désirez-vous une institution fédérale de service national féminin militaire obligatoire ?

Oui : 0 ; non : 66 ; abstention : 1.

Désirez-vous encourager le développement d'une institution fédérale de service national féminin militaire volontaire ?

Oui : 0 ; non : 53 ; abstention : 14.

Désirez-vous des structures nationales de service féminin obligatoire hors du département militaire ?

Oui : 0 ; non : 64 ; abstention : 3.

Désirez-vous des structures nationales de service féminin volontaire hors du département militaire ?

Oui : 4 ; non : 43 ; abstention : 16.

Lyceum vaudois

Assemblée générale

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU LYCEUM VAUDOIS à Lausanne, qui s'est tenue sous la présidence de Mme Simone Jaccottet, revêtait le caractère exceptionnel de l'ANNÉE D'ÉLECTION... tant pour le LYCEUM DE SUISSE que pour les dix groupes régionaux.

Ainsi le Comité du Lyceum-Club Vaudois a été réélu en entier, (les responsables de son bureau en sont Mmes Jaccottet, présidente, Ernoël Rey, secrétaire et Lucette Urwyler, trésorière) ainsi que les six déléguées au Comité Central.

Cette assemblée annuelle vaudoise extrêmement vivante et réunissant une forte participation, a été suivie de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LYCEUM DE SUISSE, qui vient de tenir ses assises les 21 et 22 mars 1973, à LUGANO, sous la présidence encore de Mme Simone Jaccottet-Dubois. Son mandat de quatre ans se termina par des félicitations, fleurs et cadeaux de chacune des présidentes des dix groupes de Suisse. La Commission du concours musical du Lyceum présentait également son rapport pour 1973.

Mme Jaccottet remit alors, en fin de séance, ses pouvoirs à Mme Alma AGOSTINI, présidente du Groupe tessinois, qui, pour quatre nouvelles années assumera la présidence centrale du Lyceum de Suisse. Nouvelle ovation, vœux et fleurs créèrent une ambiance extrêmement sympathique, en dépit de la réputation d'« ennuyeuses » faite à toutes les ASSEMBLÉES ADMINISTRATIVES DU MONDE ! Elle fut suivie, au CLUB DE LUGANO, où fut offert l'apéritif, d'une réception des autorités tessinoises. Puis un banquet

terminait magistralement ce premier jour. Le second, puisque la maxime est : « délassement après travail... » fut consacré à la découverte d'un Tessin Méridional trop peu connu.

Venant de toutes les régions de Suisse, nous toutes lycéennes présentes, quittons avec regret ce Tessin méridional dont la population est fortement attachée à sa terre et à ses traditions... à ses campagnes dont les cloches font entendre leur carillon... dans cette campagne adorna (ornée).

Ernoël Rey

MEMENTO

NOS MANIFESTATIONS PUBLIQUES

VENDREDI 6 AVRIL 1973, à 17 h. :

VENDREDI 18 MAI, à 17 heures : CONFÉRENCE DU Professeur E. GIACHERY de l'Université de Genève « Paysages et Saisons d'Un-garetti » (Entrée Fr. 3.—).

VENDREDI 8 JUIN, à 20 h. 30 : SOIRÉE MUSICALE avec le concours de : Marinette DeFrancesco, flûtiste ; Yvonne Perrin, cantatrice ; Samuel Delessert, pianiste ; Christiane Doy, diseuse (dans des œuvres de Scarlatti, Caplet, Albert Roussel, Maurice Ravel et Gabriel Fauré) (Entrée Fr. 5.—).

VENDREDI 15 JUIN, à 17 heures : CAUSERIE - RECITAL VIO - MARTIN (signature), son dernier ouvrage « Le chant des coqs », La Baconnière (Entrée Fr. 3.—).